

NOTRE ENQUÊTE DE 1923

Avec la présente livraison de l'Action française nous commençons une série d'études sur "notre intégrité catholique". Est-il besoin d'en signaler la haute portée et la place naturelle dans nos campagnes d'idées ? Depuis quelque vingt ans, nous sommes en pleine réaction contre l'esprit désorganisateur d'un fédéralisme mal conçu et plus mal appliqué. Le fait qui domine, depuis lors, la vie de notre peuple, c'est un labeur persévérant pour ressaisir les éléments de sa personnalité. Vie économique, vie sociale, vie intellectuelle, vie morale, tout tend à se reconstituer sur les bases d'une autonomie française.

A l'heure où ce travail de réfection doit s'accélérer pour n'être pas en retard, il importe que ne lui manquent point les suprêmes directives. Il existe pour les peuples une loi de vie selon laquelle ils sont assurés d'organiser leur avenir dans la puissance et la durée. Nous l'avons toujours dit : un ordre plus haut que celui du patriotisme veut que nous croyions pardessus tout à la vocation surnaturelle de notre peuple et que notre vie nationale s'organise sous l'influence de cette pensée régulatrice.

Cette loi souveraine, nous voulons donc que les bâtisseurs de demain ne l'écartent point de leur esprit. Nous voulons même que les plus modestes ouvriers de la patrie portent cet idéal au sommet de leur âme. Que ce soit l'idée maîtresse où s'appuie notre individualité nationale. Plus haute sera la lumière qui dirige, plus sera féconde et harmonieuse l'activité de tous. Plus apparaîtra beau le destin d'une nation, plus sera généreux et puissant le déploiement de ses énergies. Vivre catholiquement pour un peuple, c'est encore la meilleure façon de vivre grandement.